

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 21 JANVIER 2021 en visio-conférence

Etaient présents :

Nadine Adam, Magali Aimé, Jean-Bernard Blatrier, Marie-Christine du Bouetiez de Kerorguen, Isabelle Brigout, Jacques Campé, Gérard Colombani, Odile Dechelotte, Philippe Despeysse, Anne- Hélène Despois, Daniel Fassino, Marwan Foudil, Catherine Fructus, Geneviève Guihard, Rolland Mas, Jean-Baptiste Jonemann, Christine Jonemann, Magdeleine Kuhlmann, François Millo, Eliette Pascal, Babeth Tollet, Guillaume de Vaudrey, Christian Wolf.

Avaient donné leur procuration :

Naomie Huart, Kyra Brenzinger, Marie-Françoise Souchet, Denis Atzenhoffer, Cyril Adam, Didier Galibert, Anne Michèle Van Der Elst, Jean-Claude Marchal.

Le quorum étant atteint, les assemblées peuvent se dérouler.

### Déroulement de l'Assemblée Générale Ordinaire

#### Le mot d'accueil de la présidente, Magali Aimé

La présidente, **Magali Aimé**, accueille les personnes présentes en visio conférence.

Elle rappelle que du fait de l'actualité sanitaire, le bilan moral de l'année 2020 sera présenté à la suite de celui de 2019 pour approbation.

#### Lecture des bilans moraux par la secrétaire générale, Christine Jonemann.

**Bilan 2019 : pas de questions**

**Bilan 2020 :**

Avant de passer au vote, **Odile Dechelotte** souhaite quelques éclaircissements sur le contact pris par la présidente avec l'Association des guides conférenciers.

Actuellement, l'association est en attente des consignes gouvernementales du fait du contexte sanitaire actuel précise **Magali Aimé**.

**Odile Dechelotte** rappelle qu'elle est membre du syndicat des guides conférenciers. Élément important que la présidente prend en compte et remercie Odile pour cette précision. Elle ne manquera pas de s'appuyer sur Odile lors des prochains contacts avec l'association.

**Eliette Pascal** apporte quelques précisions sur l'AJT. Christine Jonemann précise que le président actuel de l'AJT semble être quelqu'un de sympathique et ouvert et qu'un rapprochement des deux associations a pu se faire grâce au travail de la présidente.

Pas d'autres questions.

**Les deux bilans sont approuvés à l'unanimité.**

#### Présentation du bilan financier 2019 puis 2020 par le trésorier, Daniel Fassino

**Bilan 2019**

Le **trésorier** précise que de nombreuses dépenses ont été effectuées en 2019 du fait notamment de réunions organisées en Province et à Paris.

Le résultat est négatif de 2872 euros. 6840 euros de cotisations et 9842 euros de dépenses.

Pas de questions sur le bilan 2019

**Bilan 2020**

**Daniel Fassino** précise que grâce au corona et malgré la baisse du nombre de cotisations, nous avons pu faire des économies.

Le montant des cotisations s'élève à 5760 euros et les dépenses à 3437 euros.

De nombreuses améliorations ont été apportées au site web de l'association et ont engendré un certain nombre de dépenses. (1360 euros).

**Les deux bilans sont approuvés à l'unanimité**

## Présentation du prix du livre de l'AFJET par sa présidente Eliette Pascal

Après un rapide rappel de la remise du prix 2019, **Eliette** rappelle que la remise du prix 2020 s'est faite en deux fois.

La première fois, l'heureux récipiendaire, **René Frégny**, s'est vu remettre le premier prix en visio-conférence le 18 juin 2020, puis en direct lors du Salon du livre de Moustiers-Sainte-Marie, très beau village qui vaut le détour.

### **Comité de lecture**

**Eliette** lance un appel : si certaines personnes souhaitent intégrer le comité de lecture, elles sont les bienvenues.

**Magali Aimé** rappelle qu'il faut un nombre impair pour le comité de lecture.

**Anne-Hélène Despois** et **François Millo** se présentent au comité de lecture.

**Geneviève Guihard** et **Marie-Christine du Bouetiez de Kerorguen** semblent aussi intéressées.

### **Carnet de Voyage**

**Geneviève Guihard** demande si le Carnet de Voyage peut être écrit en plus gros caractères.

**Odile Dechelotte** demande s'il est encore temps de donner des articles pour le prochain Carnet de Voyage.

La réponse est affirmative pour les deux questions.

## Déroulement de l'Assemblée Générale extra ordinaire

### Règlement intérieur et Statuts

Quelques ajustements nécessaires

Tout le monde a reçu le règlement intérieur et les statuts dont certains articles modifiés.

**Adresse du siège social et administratif : 83, BD du Redon, Super Rouviere B1, 13009 Marseille**

### **Admission/recrutement**

**Odile Dechelotte** demande des précisions sur le recrutement des étudiants. Quelles sont les écoles concernées ?

Réponse de la **Présidente** : les écoles de journalisme, d'attachés de presse, de tourisme.

Autre question **d'Odile Dechelotte** : comment s'assurer du sérieux des candidats en général ?

Réponse de **Daniel Fassino** : Il faut deux parrainages plus l'approbation du bureau. Ce qui désormais sera fait de façon beaucoup drastique.

### **Radiation**

**Daniel** précise que 20 personnes n'ont pas payé leurs cotisations en 2020. Jusqu'à présent les adhérents étaient radiés au bout de deux années consécutives de non-paiement.

### **Cotisations**

**Daniel** rappelle le montant des cotisations : 30 euros pour les étudiants, 60 euros pour les membres actifs, 100 euros pour les membres associés.

Une discussion s'ensuit sur la nécessité de deux parrains pour adhérer à l'AFJET (**Odile Dechelotte**)

### **Membres actifs, membres associés**

Discussion autour de ces deux appellations. Autrefois il y avait "Les amis de l'Afjet" qui pourraient remplacer le terme "Associés".

Proposition de **Guillaume de Vaudrey** que la cotisation des membres associés passe à 120 euros.

**François Millo** propose de traiter le problème dans l'autre sens. La cotisation de base est de 100 euros et si les adhérents veulent être actifs et qu'ils le démontrent leur cotisation passe à 60 euros.

**Catherine Fructus** insiste sur la nécessité de critères clairs.

Les membres actifs (journalistes, chroniqueurs, écrivains, réalisateurs, blogueurs, photographes, pigistes...les conférenciers) plus tous ceux qui participent à l'association, l'aident, etc précise la présidente.

### ***Carte de presse/Débat***

**Philippe Despeysse** écrivain journaliste regrette que les membres associés puissent bénéficier de la carte presse AFJET s'ils n'écrivent pas et n'ont pas d'activité dans le domaine de l'écriture ou de la communication...

**Guillaume de Vaudrey** précise que lorsqu'on est journaliste on a pas besoin de la carte presse AFJET mais que l'on pourrait demander aux membres associés 120 euros.

**François Millo** propose que les membres actifs aient la carte avec la mention presse et les membres associés auraient une carte AFJET sans la mention presse.

Eliette se demande si nous avons suffisamment prouvé notre existence et s'il ne faut pas attendre un peu avant de prendre cette décision.

Dans les statuts on peut différencier dès aujourd'hui les membres actifs et les membres associés et la carte est gérée par le règlement intérieur.

**Daniel** précise que cela ne pourra être effectif qu'en 2022.

### ***Validation du règlement intérieur***

La validation se fera par le CA après lecture faite par tous les membres

### ***Question diverses***

Isabelle Brigout s'étonne de n'avoir rien reçu de la FIJET.

Jacques Campé lui répond qu'actuellement tout est "gelé". Il y a même eu une réduction de la cotisation du fait de la situation actuelle. Rien ne se passera avant fin juin.

## **Election des membres du Conseil d'Administration**

La Présidente, Magali Aimé, explique que le nombre de membres à élire est au nombre de 10.

Bernadette Roux-Bonnetain ne se représentant pas, il faut la remplacer. Nous avons la candidature de François Millo.

Les membres renouvelables hormis Bernadette Roux-Bonnetain qui ne se représente pas sont : Magali Aimé, Jean-Bernard Blatrier, Isabelle Brigout, Jacques Campé, Gérard Colombani, Daniel Fassino, Catherine Fructus, Eric Mayer-Schaller, Eliette Pascal.

Le renouvellement de ces membres est voté à l'unanimité.

Le vote pour François Millo est voté à l'unanimité moins une abstention. François Millo intègre donc le CA et remplace ainsi Bernadette Roux-Bonnetain.

## **Election du Bureau**

Aucun membre du CA ne souhaite se présenter à la place de la présidente Magali Aimé, du trésorier Daniel Fassino, et de la secrétaire générale Christine Jonemann.

Le Conseil d'Administration vote pour les membres du Bureau actuel qui sont donc maintenus dans leur fonction respective.

Daniel Fassino souhaiterait quelqu'un pour le seconder pour le site web.